

Extrait du registre des délibérations
de la séance du Conseil d'Administration
du 15/10/2024

Le Conseil d'administration de la Régie des Eaux de Terre de Provence s'est réuni le mardi 15 octobre 2024 à 18h00 à la salle Frédéric MISTRAL à MAILLANE sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SEISSON, Président de la Régie.

Étaient présents : Jean-Marc BALDI, Jacques BESSON, Alain CASTEX, Thierry CLARETON, Jean-Marc DIFELICE, Louis-Pierre FABRE, Vincent FAURE, Pierre GIRAUD, Eric LECOFFRE, Gilles MOURGUES, Solange PONCHON, Serge PORTAL, Daniel ROBERT, Jean-Pierre SEISSON, Robert TATON ;

Procurations : Marie-Laurence ANZALONE (procuration à M. Jean-Pierre SEISSON), Jean-Louis DEVOUX (procuration à M. Serge PORTAL), Michel GAVANON (procuration à M. Daniel ROBERT, Jean-Louis LEPIAN (procuration à M. Thierry CLARETON), Patrick MARCON (procuration à M. Vincent FAURE), Isabelle MILLET (procuration à Mme Solange PONCHON, Christian ONTIVEROS (procuration à M. Gilles MOURGUES) ;

Absents : Pierre FERRIER, Lionel LLOBET, Marina LUCIANI-REPETTI, Yves PICARDA, Marc TROUSSEL.

Quorum : 9	Présents : 15	Suffrages exprimés : 22	Pour : 22 Contre : Abstention :
Date de la convocation : 09 octobre 2024			

N° de la délibération : 2024-36
Objet : Décision modificative n°2 budget assainissement

Monsieur le Président présente à l'assemblée un projet de décision modificative pour le budget assainissement permettant d'ajuster les crédits en fonction des besoins des services.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-604 : Achats d'études, prestations de services	0.00 €	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6061 : Fournitures non stockables (eau, énergie..)	0.00 €	90 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6062 : Produits de traitement	0.00 €	15 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6063 : Fournitures d'entretien et de petit équipement	0.00 €	68 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6068 : Autres matières et fournitures	0.00 €	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-61523 : Entretien et réparations réseaux	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-61528 : Entretien et réparations autres biens immobiliers	0.00 €	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6248 : Divers	0.00 €	17 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6283 : Frais de nettoyage des locaux	0.00 €	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €

D-6288 : Autres	0.00 €	40 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	282 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6411 : Salaires, appointements, commissions de base	70 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	70 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-6091 : de matières premières (et fournitures)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	30 000.00 €
R-6096 : d'approvisionnements non stockés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	10 000.00 €
R-64198 : Autres remboursements	0.00 €	0.00 €	0.00 €	10 000.00 €
TOTAL R 013 : Atténuations de charges	0.00 €	0.00 €	0.00 €	50 000.00 €
D-022 : Dépenses imprévues (exploitation)	42 325.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (exploitation)	42 325.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	100 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	100 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-704 : Travaux	0.00 €	0.00 €	0.00 €	30 000.00 €
R-70611 : Redevance d'assainissement collectif	0.00 €	0.00 €	0.00 €	189 675.00 €
TOTAL R 70 : Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	0.00 €	0.00 €	0.00 €	219 675.00 €
Total FONCTIONNEMENT	112 325.00 €	382 000.00 €	0.00 €	269 675.00 €
INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section d'exploitation	0.00 €	0.00 €	0.00 €	100 000.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section d'exploitation	0.00 €	0.00 €	0.00 €	100 000.00 €
D-1641 : Emprunts en euros	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21351 : Bâtiments d'exploitation	0.00 €	100 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2182 : Matériel de transport	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	110 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	10 000.00 €	110 000.00 €	0.00 €	100 000.00 €

Total Général	369 675.00 €	369 675.00 €
----------------------	---------------------	---------------------

Envoyé en préfecture le 22/10/2024

Reçu en préfecture le 22/10/2024

Publié le 22/10/2024

ID : 013-878802396-20241015-2024_DELIB_36-DE



Après avoir pris connaissance du projet de décision modificative et des motivations des services, le Conseil d'Administration,
Ouï l'exposé du Président,

VALIDE les augmentations et virements de crédits tels que présentés ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an susvisés
Pour extrait conforme,

Le Président,
Jean-Pierre SEISSON

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Régie, qui dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre, un silence de deux mois valant décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée dans un délai de deux mois au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6, greffe.ta-marseille@juradm.fr, téléphone : 04.91.13.48.13, télécopie : 04.91.81.13.87).

La délibération peut également faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant ce même Tribunal administratif.